

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« RCL » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de RCL pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 novembre 2024 et des états financiers consolidés annuels audités de Reitmans au 3 février 2024 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. Le présent rapport de gestion est daté du 19 décembre 2024.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de RCL ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de RCL et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 19 décembre 2024.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour la période de 13 semaines close le 2 novembre 2024 (le « troisième trimestre de l'exercice 2025 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 28 octobre 2023 (le « troisième trimestre de l'exercice 2024 ») et toutes les données comparatives portant sur les résultats pour la période de 39 semaines close le 2 novembre 2024 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2025 ») sont comparées aux données des 39 semaines closes le 28 octobre 2023 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2024 »).

Des renseignements supplémentaires sur RCL sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du

présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux sections intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux et d'autres risques qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;
- les modifications touchant les coûts des produits et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité, les conditions météorologiques et l'incapacité de la société à s'adapter aux tendances de consommation;

- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans des projets d'immobilisations;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

Le présent rapport de gestion fait mention de certaines mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt présentées à titre de renseignements supplémentaires, en complément des mesures conformes aux IFRS, pour permettre une compréhension plus poussée des résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ni en remplacement de l'analyse par la société de son information financière présentée en conformité avec les IFRS.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion traite des mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté ») et le fonds de roulement. Le présent rapport de gestion indique aussi le BAIIA ajusté en pourcentage des produits nets, qui est considéré comme un ratio non conforme aux PCGR. Les produits nets correspondent aux ventes de marchandises diminuées des démarques et des retours (les « ventes nettes ») et comprennent les frais d'expédition facturés aux clients sur les commandes en ligne. La présentation du BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net ou perte nette avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits d'intérêts, les charges d'intérêts, le gain sur la réduction du régime de retraite, le profit sur liquidation lié à la rente de retraite, la perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation nette d'actifs non financiers, ajusté pour l'incidence de certains éléments, y compris la déduction des charges d'intérêts et de l'amortissement relatifs aux contrats de location comptabilisés selon l'IFRS 16, *Contrats de location*. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement, et elle utilise cette mesure à ces fins. Selon la direction, le BAIIA ajusté en pourcentage des produits nets indique les liquidités dégagées pour chaque dollar de produits nets. L'exclusion des produits et des charges d'intérêts, autres que les charges d'intérêts sur les obligations locatives, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence sur le bénéfice des activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur nettes, sauf l'amortissement lié aux actifs au titre de droits d'utilisation, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence hors trésorerie, et l'exclusion de la perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le bénéfice net ou la perte nette présente les résultats des activités poursuivies. En vertu de l'IFRS 16, *Contrats de location*, les caractéristiques de certains contrats de location font en sorte que les paiements de loyers comptabilisés en résultat net au cours de la période où l'exécution ou l'utilisation se produit, tandis que d'autres contrats de location sont comptabilisés à titre d'actifs au titre de droits d'utilisation dont l'obligation locative correspondante est comptabilisée, ce qui donne lieu à l'amortissement de ces actifs et à une charge d'intérêts de ces passifs. La direction présente son BAIIA ajusté de façon à refléter de façon uniforme les paiements qu'elle a versés relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Ainsi, la majoration initiale de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et des intérêts sur les obligations locatives est exclue du calcul du BAIIA ajusté, car cela reflète mieux l'incidence de ses contrats de location sur les flux de trésorerie d'exploitation.

Le fonds de roulement correspond aux actifs courants diminués des passifs courants. La direction est d'avis que le fonds de roulement constitue une information utile pour comprendre la situation financière de la société. Étant donné la saisonnalité des activités de la société, il est plus pertinent de comparer le fonds de roulement au même moment précis.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net au BAIIA ajusté et la composition du fonds de roulement :

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	2,1 \$	5,3 \$	16,3 \$	14,8 \$
Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles	3,3	3,3	10,9	10,3
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	10,1	8,5	29,2	24,4
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	2,5	1,9	7,5	5,2
Produits d'intérêts	(1,5)	(1,1)	(4,2)	(3,3)
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le bénéfice net	—	—	—	1,0
Charge d'impôt sur le résultat	0,7	2,0	5,8	5,6
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> ¹	(12,6)	(10,4)	(36,7)	(29,6)
Profit sur liquidation lié à la rente de retraite	(0,8)	—	(0,8)	—
Gain sur la réduction du régime de retraite	—	—	—	(0,9)
BAIIA ajusté	3,8 \$	9,5 \$	28,0 \$	27,5 \$
BAIIA ajusté en pourcentage des produits nets	2,0 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %

¹ L'incidence sur les loyers de l'IFRS 16, *Contrats de location*, se présente comme suit :

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2025	2024	2025	2024
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	10,1 \$	8,5 \$	29,2 \$	24,4 \$
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	2,5	1,9	7,5	5,2
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	12,6 \$	10,4 \$	36,7 \$	29,6 \$

	2 novembre 2024	28 octobre 2023	3 février 2024
Actifs courants	295,6 \$	272,6 \$	259,9 \$
Passifs courants	122,7	102,5	105,5
Fonds de roulement	172,9 \$	170,1 \$	154,4 \$

MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile ou la cueillette en magasin, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes nettes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes nettes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière complémentaire qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes nettes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes nettes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes :

Reitmans

Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 700 pieds carrés, Reitmans, qui a été fondée en 1926, est l'un des principaux détaillants spécialisés pour femmes au Canada et dispose d'une grande présence en ligne et de nombreux magasins partout au pays. Reitmans se veut un espace agréable et inclusif où il est possible de trouver des styles à la mode dans une grande variété de tailles allant de 0 à 22.

PENN.
PENNINGTONS

PENN est le chef de file de la mode tailles plus 14 à 32 au Canada. Fière de promouvoir la diversité corporelle et l'inclusivité des tailles, la marque affirme son credo : toute femme mérite de se sentir bien dans ses vêtements et de connaître le sentiment de confiance qui en découle. PENN exploite des magasins d'une superficie moyenne de 5 800 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

RW&CO.

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants, en plus d'un site de commerce électronique. La marque, qui se spécialise dans les vêtements pour hommes et pour femmes, offre des collections polyvalentes et bien conçues et propose des expériences de marque exceptionnelles à une clientèle ouverte et diversifiée.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 3 février 2024	Ouvertures au T1	Fermures au T1	Ouvertures au T2	Fermures au T2	Ouvertures au T3	Fermures au T3	Nombre de magasins au 2 novembre 2024	Nombre de magasins au 28 octobre 2023
Reitmans	226	1	–	–	(3)	–	(1)	223	231
Penningtons	86	–	(1)	1	(1)	2	(1)	86	90
RW&CO.	81	–	(1)	–	–	1	–	81	80
Total des magasins	393	1	(2)	1	(4)	3	(2)	390	401

La viabilité de chacun des magasins et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2025 EN REGARD DE CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2024

	Troisième trimestre de l'exercice 2025	Troisième trimestre de l'exercice 2024	Variation en \$	Variation en %
Produits nets	187,7 \$	193,4 \$	(5,7)\$	(2,9) %
Coût des biens vendus	80,1	85,8	(5,7)	(6,6) %
Marge brute	107,6	107,6	–	0,0 %
Marge brute en %	57,3 %	55,6 %		
Frais de vente et charges générales et administratives ¹	103,7	100,5	3,2	3,2 %
Résultats des activités d'exploitation (Charges financières nettes) produits financiers nets	3,9	7,1	(3,2)	(45,1) %
	(1,2)	0,2	(1,4)	s. o.
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2,7	7,3	(4,6)	(63,0) %
Charge d'impôt sur le résultat	(0,6)	(2,0)	1,4	70,0 %
Bénéfice net	2,1 \$	5,3 \$	(3,2)\$	(60,4) %
BAIIA ajusté ²	3,8 \$	9,5 \$	(5,7)\$	(60,0) %
Bénéfice par action :				
De base	0,04 \$	0,11 \$	(0,07)\$	(63,6) %
Dilué	0,04	0,11	(0,07)	(63,6) %

¹ Afin d'harmoniser la présentation de ce poste avec celle qui est utilisée dans le secteur, le poste intitulé « Frais de vente et de distribution et charges administratives » au troisième trimestre de l'exercice 2024 a été renommé « Frais de vente et charges générales et administratives ».

² Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour des rapprochements de ces mesures.

Produits nets

Les produits nets de 187,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 ont diminué de 5,7 millions de dollars, ou 2,9 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2024. Les ventes de magasins comparables¹, qui comprennent les produits nets liés au commerce électronique, ont diminué de 1,9 % au troisième trimestre de l'exercice 2025. Le recul des produits nets et des ventes de magasins comparables s'explique avant tout par le plus petit nombre de magasins (11 magasins de détail de moins) et la baisse de l'achalandage en ligne, en partie compensés par la hausse de la valeur en dollars par transaction.

La ventilation des produits nets se présente comme suit :

	Troisième trimestre de l'exercice 2025		Troisième trimestre de l'exercice 2024		Variation en \$	Variation en %
Magasins de détail	141,3 \$	75,3 %	143,8 \$	74,4 %	(2,5)\$	(1,7) %
Commerce électronique	46,4	24,7 %	49,6	25,6 %	(3,2)	(6,5) %
Produits nets	187,7 \$	100,0 %	193,4 \$	100,0 %	(5,7)\$	(2,9) %

¹ Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

Marge brute

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2025 s'est établie à 107,6 millions de dollars, ce qui est comparable à celle du troisième trimestre de l'exercice 2024. La marge brute en pourcentage des produits nets s'est accrue, passant de 55,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2024 à 57,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2025. L'augmentation de la marge brute en pourcentage des produits nets est essentiellement attribuable à la réduction des démarques et des activités de promotion au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2024.

Frais de vente et charges générales et administratives

Le total des frais de vente et des charges générales et administratives de 103,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 a augmenté de 3,2 millions de dollars, ou 3,2 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2024, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la majorité des accords de loyer préférentiels antérieurs ont été renouvelés à des taux plus près des loyers du marché actuels. L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation a augmenté de 1,6 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2025;
- la hausse de 0,6 million de dollars de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel;
- l'augmentation de 0,7 million de dollars des charges liées aux logiciels découlant des initiatives de la société en matière de commerce électronique et des initiatives visant à soutenir les secteurs en croissance; facteurs partiellement contrebalancés par
- le profit sur liquidation lié à la rente de retraite de 0,8 million de dollars comptabilisé au troisième trimestre de l'exercice 2025 par suite de la constitution d'une rente, transférée à un assureur tiers, à l'égard de la partie de l'actif au titre des retraites se rapportant aux retraités, aux bénéficiaires et aux participants actifs qui ont choisi une rente immédiate ou différée.

(Charges financières nettes) produits financiers nets

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 1,2 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à des produits financiers nets de 0,2 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. L'augmentation des charges financières nettes est principalement attribuable à la hausse de 1,1 million de dollars de la perte de change sur les actifs monétaires nets libellés en dollars américains, partiellement compensée par la hausse de 0,4 million de dollars des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus auprès d'une banque canadienne au troisième trimestre de l'exercice 2025.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 0,6 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, contre 2,0 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2024, dans la foulée du recul du bénéfice avant impôt, et se rapporte aux activités d'une filiale à l'étranger puisque l'impôt sur le résultat sur les activités canadiennes a été neutralisé par les pertes reportées prospectivement prises en compte dans les actifs d'impôt différé. Le taux d'impôt effectif pour les troisième trimestres de 2025 et de 2024 reflète principalement l'incidence de la différence des taux d'impôt attribuables aux activités d'une filiale à l'étranger et des différences permanentes non déductibles.

Bénéfice net

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2025 s'est établi à 2,1 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,04 \$), comparativement à un bénéfice net de 5,3 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,11 \$) pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. La baisse de 3,2 millions de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à l'augmentation des frais de vente et des charges générales et administratives, comme il est précisé plus haut.

BAIIA ajusté

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté s'est établi à 3,8 millions de dollars, comparativement à 9,5 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. La diminution de 5,7 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des frais de vente et des charges générales et administratives et à l'augmentation de la perte de change, comme il est mentionné précédemment.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2025 EN REGARD DE CEUX DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2024

	Neuf premiers mois de l'exercice 2025	Neuf premiers mois de l'exercice 2024	Variation en \$	Variation en %
Produits nets	568,9 \$	573,7 \$	(4,8)\$	(0,8) %
Coût des biens vendus	240,1	257,6	(17,5)	(6,8) %
Marge brute	328,8	316,1	12,7	4,0 %
Marge brute en %	57,8 %	55,1 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	304,6	293,7	10,9	3,7 %
Résultats des activités d'exploitation	24,2	22,4	1,8	8,0 %
Charges financières nettes	(2,1)	(2,0)	(0,1)	(5,0) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	22,1	20,4	1,7	8,3 %
Charge d'impôt sur le résultat	(5,8)	(5,6)	(0,2)	(3,6) %
Bénéfice net	16,3 \$	14,8 \$	1,5 \$	10,1 %
BAIIA ajusté ²	28,0 \$	27,5 \$	0,5 \$	1,8 %
Bénéfice par action :				
De base	0,33 \$	0,30 \$	0,03 \$	10,0 %
Dilué	0,33	0,30	0,03	10,0 %

¹ Afin d'harmoniser la présentation de ce poste avec celle qui est utilisée dans le secteur, le poste intitulé « Frais de vente et de distribution et charges administratives » au troisième trimestre de l'exercice 2024 a été renommé « Frais de vente et charges générales et administratives ».

² Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour des rapprochements de ces mesures.

Produits nets

Les produits nets des neuf premiers mois de l'exercice 2025 ont diminué de 4,8 millions de dollars, ou 0,8 %, pour s'établir à 568,9 millions de dollars. Les ventes de magasins comparables¹, qui comprennent les produits nets liés au commerce électronique, ont diminué de 0,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025. Le recul des produits nets et des ventes de magasins comparables s'explique avant tout par la diminution des produits nets liés au commerce électronique, compensée en partie par la valeur en dollars plus élevée par transaction dans les magasins de détail, malgré 11 magasins de détail de moins.

La ventilation des produits nets se présente comme suit :

	Neuf premiers mois de l'exercice 2025		Neuf premiers mois de l'exercice 2024		Variation en \$	Variation en %
Magasins de détail	429,7 \$	75,5 %	426,5 \$	74,3 %	3,2 \$	0,8 %
Commerce électronique	139,2	24,5 %	147,2	25,7 %	(8,0)	(5,4) %
Produits nets	568,9 \$	100,0 %	573,7 \$	100,0 %	(4,8)\$	(0,8) %

¹ Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

Marge brute

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2025 a augmenté de 12,7 millions de dollars pour s'établir à 328,8 millions de dollars, comparativement à 316,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. La marge brute en pourcentage des produits nets s'est accrue, passant de 55,1 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 à 57,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025. L'augmentation de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des produits nets est essentiellement attribuable à la réduction des démarques et des activités de promotion au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025.

Frais de vente et charges générales et administratives

Le total des frais de vente et des charges générales et administratives de 304,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 a augmenté de 10,9 millions de dollars, ou 3,7 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2024, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la majorité des accords de loyer préférentiels antérieurs ont été renouvelés à des taux plus près des loyers du marché actuels. L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation a augmenté de 4,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025;
- la hausse de 2,5 millions de dollars de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel;
- l'augmentation de 2,1 millions de dollars des charges liées aux logiciels découlant des initiatives de la société en matière de commerce électronique et des initiatives visant à soutenir les secteurs en croissance;
- le gain non récurrent de 0,9 million de dollars sur la réduction du régime de retraite comptabilisé pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024; facteurs partiellement contrebalancés par
- le profit sur liquidation lié à la rente de retraite de 0,8 million de dollars comptabilisé au troisième trimestre de l'exercice 2025 par suite de la constitution d'une rente, transférée à un assureur tiers, à l'égard de la partie de l'actif au titre des retraites se rapportant aux retraités, aux bénéficiaires et aux participants actifs qui ont choisi une rente immédiate ou différée.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont établies à 2,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, comparativement à 2,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. L'augmentation de 0,1 million de dollars est principalement attribuable à la hausse de 0,9 million de dollars des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus auprès d'une banque canadienne, en partie neutralisée par des charges d'intérêts plus élevées de 2,3 millions de dollars au titre des obligations locatives et une perte liée aux écarts de conversion de 1,0 million de dollars découlant de la dissolution d'un établissement à l'étranger pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 5,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, contre 5,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, dans la foulée de l'augmentation du bénéfice avant impôt, et se rapporte aux activités d'une filiale à l'étranger puisque l'impôt sur le résultat sur les activités canadiennes a été neutralisé par les pertes reportées prospectivement prises en compte dans les actifs d'impôt différé. Le taux d'impôt effectif pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024 reflète principalement l'incidence de la différence des taux d'impôt attribuables aux activités d'une filiale à l'étranger et des différences permanentes non déductibles.

Bénéfice net

Le bénéfice net des neuf premiers mois de l'exercice 2025 s'est établi à 16,3 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,33 \$), comparativement à 14,8 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,30 \$) pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. La hausse de 1,5 million de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute, partiellement contrebalancée par les frais de vente et les charges générales et administratives plus élevés, comme il est précisé plus haut.

BAIIA ajusté

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté s'est établi à 28,0 millions de dollars, comparativement à 27,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. L'augmentation de 0,5 million de dollars est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net, contrebalancée en partie par l'exclusion du profit sur liquidation lié à la rente de retraite de 0,8 million de dollars.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2025 » correspond à l'exercice qui sera clos le 1^{er} février 2025, toute référence à « 2024 » correspond à l'exercice clos le 3 février 2024 et toute référence à « 2023 » correspond à l'exercice clos le 28 janvier 2023.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2024	2023
Produits nets	187,7 \$	193,4 \$	215,5 \$	214,6 ² \$	165,7 \$	165,7 ² \$	221,0 \$	212,9 \$
Bénéfice net (perte nette)	2,1 ¹	5,3	15,8	13,4 ³	(1,5)	(3,8)	0,0	27,5 ⁴
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,04 ¹ \$	0,11 \$	0,32 \$	0,27 ³ \$	(0,03) \$	(0,08) \$	0,00 \$	0,56 ⁴ \$
Dilué(e)	0,04 ¹	0,11	0,32	0,27 ³	(0,03)	(0,08)	0,00	0,56 ⁴

¹ Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, le bénéfice net tient compte d'un profit sur liquidation lié à la rente de retraite de 0,8 million de dollars.

² Les produits nets ont augmenté de 0,7 million de dollars et de 1,4 million de dollars pour le premier et le deuxième trimestre de l'exercice 2024, respectivement, ce qui représente les produits tirés de l'expédition liés aux ventes en ligne qui ont été reclassés depuis les frais de vente et charges générales et administratives.

³ Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le bénéfice net tient compte d'un gain sur la réduction du régime de retraite de 0,9 million de dollars.

⁴ Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte d'un recouvrement de coûts de restructuration de 1,9 million de dollars.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 2 novembre 2024 et au 3 février 2024 :

	2 novembre 2024	3 février 2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie	123,1 \$	116,7 \$	6,4 \$	5,5 %
Clients et autres débiteurs	6,6	3,5	3,1	88,6 %
Actif financier dérivé	6,0	1,4	4,6	s. o.
Stocks	141,3	122,0	19,3	15,8 %
Charges payées d'avance et autres actifs	17,4	16,3	1,1	6,7 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	79,7	71,2	8,5	11,9 %
Actifs au titre de droits d'utilisation	138,2	131,5	6,7	5,1 %
Impôt sur le résultat différé	20,5	27,0	(6,5)	(24,1) %
Fournisseurs et autres créditeurs	78,7	61,8	16,9	27,3 %
Produits différés	9,9	11,9	(2,0)	(16,8) %
Obligations locatives (courantes et non courantes)	148,2	137,6	10,6	7,7 %

Les variations au 2 novembre 2024 comparativement au 3 février 2024 s'expliquent essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie a augmenté de 6,4 millions de dollars en raison principalement de l'accroissement des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, partiellement contré par l'augmentation des paiements des obligations locatives;
- Les clients et autres débiteurs ont augmenté en raison essentiellement des créances sur cartes de crédit plus élevées au 2 novembre 2024 comparativement au 3 février 2024;
- L'actif financier dérivé est attribuable à l'ajustement lié à l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change à terme en cours au 2 novembre 2024 comparativement au 3 février 2024;
- L'accroissement des stocks est attribuable en grande partie à l'augmentation normale de la marchandise en prévision des ventes de la période des Fêtes;
- Les immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 8,5 millions de dollars. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025, une somme de 20,1 millions de dollars a été affectée, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, principalement à des rénovations de magasins, à des mises à niveau du matériel informatique dans les points de vente et à des investissements dans le centre de distribution. Des amortissements et des pertes de valeur nettes de 10,9 millions de dollars sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 (10,3 millions de dollars au titre des amortissements et des pertes de valeur nettes sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024);
- Les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté d'un montant net de 6,7 millions de dollars, en raison essentiellement des entrées de 36,5 millions de dollars, partiellement contrebalancées par l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 29,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 (amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 24,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024);
- Les actifs d'impôt différé ont diminué de 6,5 millions de dollars principalement en raison du renversement net des différences temporaires déductibles et de l'utilisation des pertes reportées prospectivement. Les actifs d'impôt différé découlent principalement des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait aux activités au Canada;

- Les fournisseurs et autres créiteurs ont augmenté de 16,9 millions de dollars, ce qui s'explique avant tout par le calendrier des paiements liés aux dettes fournisseurs, par une augmentation de 7,8 millions de dollars des passifs au titre des taxes de vente et par un montant de 2,2 millions de dollars au titre des autres créiteurs non commerciaux ayant trait au programme de rachat d'actions de la société dans le cadre d'un régime de rachat d'actions automatique, lequel est décrit plus en détail à la rubrique « Renseignements sur les actions en circulation » plus loin dans le présent rapport de gestion;
- Les produits différés ont diminué de 2,0 millions de dollars en raison principalement du calendrier de l'encaissement de cartes-cadeaux et d'une augmentation de 1,2 million de dollars des points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle;
- Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins de détail et le matériel. Les obligations locatives ont augmenté de 10,6 millions de dollars en raison des entrées de contrats de location de 36,5 millions de dollars et des charges d'intérêts de 7,5 millions de dollars, facteurs atténués en partie par des paiements d'obligations locatives de 32,9 millions de dollars.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 3 février 2024, lequel est disponible sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les fonds qu'utilise la société servent essentiellement à répondre aux exigences du fonds de roulement et aux dépenses d'investissement. Au 2 novembre 2024, comparativement au 28 octobre 2023, la société avait accru son fonds de roulement¹ de 2,8 millions de dollars avec des actifs courants de 295,6 millions de dollars (272,6 millions de dollars au 28 octobre 2023; 259,9 millions de dollars au 3 février 2024) et des passifs courants de 122,7 millions de dollars (102,5 millions de dollars au 28 octobre 2023; 105,5 millions de dollars au 3 février 2024) et elle n'avait pas de dette à long terme (hormis ses obligations locatives). Au 2 novembre 2024, les actifs courants de la société comprenaient un solde de trésorerie de 123,1 millions de dollars (101,3 millions de dollars au 28 octobre 2023; 116,7 millions de dollars au 3 février 2024). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêt, principalement auprès d'une grande institution financière canadienne.

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs conclue avec une institution financière canadienne d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars, ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. Cette facilité engagée est affectée, au besoin, au financement des activités courantes de la société. Aucun montant n'était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable par des actifs au 2 novembre 2024, au 28 octobre 2023 et au 3 février 2024.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025, la société a consacré 20,1 millions de dollars à des dépenses d'investissement. La société prévoit réaliser des dépenses d'investissement d'environ 31,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2025, dont un investissement de 12,0 millions de dollars dans les activités de son centre de distribution. La stratégie de répartition du capital de la société cible trois domaines d'investissement principaux :

1. Les investissements dans les rénovations de magasins pour veiller à ce que les magasins existants restent actuels et pertinents, et dans les nouveaux magasins lorsque des emplacements appropriés sont repérés;
2. La technologie, pour continuer la mise à niveau des systèmes afin de soutenir le réseau omnicanal, y compris les capacités en magasin et les capacités numériques liées au commerce électronique;
3. Les améliorations de la distribution, y compris l'optimisation et la poursuite de l'automatisation des capacités de distribution ainsi que la mise à niveau de la distribution existante.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour un rapprochement de cette mesure.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2024.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 19 décembre 2024, 13 440 000 actions ordinaires et 35 946 089 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. En date du 19 décembre 2024, le nombre total des options sur actions en cours de la société s'établissait à 3 058 119 et leur prix d'exercice moyen pondéré était de 2,56 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

Le 31 juillet 2024, la société a obtenu l'approbation de la Bourse de croissance TSX pour procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat »). Aux termes de l'offre publique de rachat, la société peut acquérir un total d'au plus 3 283 582 actions de catégorie A sans droit de vote de la société (les « actions ») au cours de la période de 12 mois commençant le 5 août 2024 et se terminant le 4 août 2025, ce qui représente environ 10 % du flottant des actions. Par ailleurs, dans le cadre de l'offre publique de rachat, la société ne peut acquérir plus de 2 % du flottant des actions, soit 718 326 actions, au cours de toute période de 30 jours.

En parallèle avec l'offre publique de rachat, la société a conclu un régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA ») avec un courtier désigné afin de faciliter le rachat d'actions aux termes de l'offre publique de rachat aux moments où la société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions pendant des périodes d'interdiction d'opérations auto-imposées. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, aux termes de l'offre publique de rachat et du RAAA, la société a racheté aux fins d'annulation 91 100 actions pour une contrepartie en trésorerie totale de 0,2 million de dollars.

En date du 2 novembre 2024, un passif financier de 2,2 millions de dollars représentant la valeur maximale des actions pouvant être rachetées dans le cadre du RAAA au cours de toute période de 30 jours a été comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs. Après le 2 novembre 2024, et jusqu'au 6 décembre 2024, selon les modalités de l'offre publique de rachat, la société a racheté aux fins d'annulation 90 800 actions pour une contrepartie en trésorerie totale de 0,2 million de dollars.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à 12 mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, principalement des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Les contrats de change en cours, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Solde net
2 novembre 2024	1,346 \$	158,0 \$	6,0 \$	– \$	6,0 \$
28 octobre 2023	1,316 \$	57,0 \$	3,8 \$	– \$	3,8 \$
3 février 2024	1,328 \$	90,0 \$	1,4 \$	– \$	1,4 \$

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 février 2024.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités et à ses facilités de crédit pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des clients et autres débiteurs. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude relative aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 3 février 2024 (disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca) n'a été constatée.

ADOPTION DE NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES

La nouvelle méthode comptable décrite ci-dessous a été adoptée aux fins des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 novembre 2024 et pour le troisième trimestre de l'exercice 2025.

- Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications de l'IAS 1)

De plus amples informations sur cette nouvelle méthode comptable sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2025.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

La nouvelle norme et modification non encore en vigueur mentionnée ci-dessous pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 et dont l'adoption anticipée est permise n'a pas été appliquée lors de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 novembre 2024 et pour la période de 39 semaines close à cette date.

- États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18)

De plus amples informations sur cette norme et modification sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2025.